

Pandémie du coronavirus

Conséquences pour les assureurs-vie

En Suisse, la pandémie du coronavirus n'a jusqu'à présent pas eu d'impact majeur sur la mortalité et l'invalidité. Même dans les pays plus lourdement touchés, les conséquences pour les assureurs-vie n'ont pas encore été très graves, en partie parce que le virus affecte avant tout les personnes âgées.

EN BREF

A court terme, les conséquences de la pandémie sont moins graves pour les assureurs-vie que ce que l'on craignait initialement. Pour le moyen et le long terme il reste beaucoup de flou et des questions fondamentales se posent.

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et l'Office fédéral de la statistique (OFS) fournissent en permanence des données actualisées sur la mortalité et la situation relative au Covid-19 pour l'ensemble de la population. A début août 2020, l'OFSP avait enregistré plus de 1700 décès liés au Covid-19. Entre la 12^e et la 16^e semaine civile, l'OFS a observé une surmortalité statistiquement significative due à la pandémie du coronavirus chez les personnes âgées de plus de 65 ans. Ensuite, les nouvelles infections ont diminué et les décès se sont également stabilisés dans la fourchette statistiquement anticipée.

Afin d'illustrer l'impact de la pandémie, un tableau a été dressé avec la taille de la population, les décès attendus et les décès déclarés en rapport avec le Covid-19 pour la population suisse totale et les effectifs LPP de l'Assurance Zurich. Les données concernent la période de janvier à juillet 2020. La Zurich couvre les risques de décès et d'invalidité d'environ 11% de tous les assurés LPP et verse quelque 2% de toutes les rentes de vieillesse et de veuve ou de veuf. Les effectifs sont diversifiés sur l'ensemble de la Suisse.

Des effets gérables jusqu'à présent

L'impact sur la base des assurés de la Zurich a été très faible jusqu'à présent et loin d'influer sur sa solvabilité. Et cette appréciation de la situation s'apparente probablement à celle des autres assureurs-vie et des grandes fondations collectives. Les scénarios de stress utilisés par les assureurs et les réassureurs pour évaluer leurs besoins en capitaux en cas de pandémie vont bien au-delà de ce qui s'est produit. Le scénario de pandémie publié par la FINMA pour le test de solvabilité SST peut servir d'illustration: il suppose 50 000 hospitalisations et 8000 décès en Suisse.

Mortalité: questions ouvertes

Concernant la mortalité, d'importantes questions restent ouvertes, notamment en rapport avec la LPP, telles que l'influence sur l'espérance de vie des retraités. Il est vrai que les décès se sont concentrés dans ce groupe de population. Cependant, on ne sait pas exactement combien d'années de vie la cohorte des retraités a effectivement perdues en raison du Covid-19.

Les chiffres actuels de l'OFS suggèrent une légère tendance à la sous-mortalité en juin et juillet. Cela pourrait être un signe que les retraités en mauvaise santé avec une faible espérance de vie restante ont été touchés de manière disproportionnée par le Covid-19. Toutefois, l'étendue exacte de ce phénomène appartient au domaine de la spéculation jusqu'à ce que des études plus approfondies soient disponibles.

Effets potentiels sur l'invalidité

Le nombre de cas d'invalidité survenus depuis l'apparition de Covid-19 n'est pas encore connu, le délai qui s'est écoulé étant encore trop bref. Une modélisation (simplifiée) permet de voir que Covid-19 peut influencer l'évolution de l'invalidité de trois manières: directement, en raison de séquelles de longue durée liées à la maladie, indirectement par la surcharge du système de soins qui manquait ainsi de capacités pour le traitement d'autres maladies et d'accidents et, encore indirectement, par les conséquences économiques et sociales ainsi déclenchées.

En l'état actuel des connaissances, la grande majorité des patients ne sont heureusement pas touchés par des effets invalidants à long terme. De même, la Suisse a pu éviter avec succès une surcharge du système de soins jusqu'à présent. Ce sont donc les futurs enjeux économiques et sociaux qui restent en ligne de mire.

Cependant, à la connaissance des auteurs, il n'existe pas d'analyses à ce sujet qui montrent des corrélations facilement quantifiables. Par exemple, il manque encore des études sur la manière dont les conditions de travail en partie modifiées (p.ex. télétravail, isolement social) vont affecter l'état de santé des individus concernés à long terme.

De même, il n'est pas possible, sur la base des données passées disponibles pour la Suisse, d'établir un lien évident entre le chômage et l'invalidité. D'autres évolutions telles que des changements dans la pratique des tribunaux ou dans la législation en matière d'AI ou des changements structurels semblent se superposer à l'impact du chômage. Enfin et surtout, dans la LPP, les effets parfois très disparates doivent également être considérés dans un contexte sectoriel.

Perspective globale

Du point de vue de la gestion globale des risques dans le secteur vie de la Zurich, la préoccupation immédiate au moment de l'épidémie a été d'évaluer l'impact direct du Covid-19 sur nos clients et notre solvabilité. Par conséquent, nous avons surtout voulu cerner dans un premier temps les prétentions d'assurance auxquelles nous pouvions être confrontés en raison du virus.

Avec l'expérience grandissante, deux enseignements se sont fait jour dans le secteur vie: tout d'abord, le Covid-19 représente, en Suisse et à l'échelle mondiale, un risque de mortalité et d'invalidité moindre pour la population active qu'on ne le craignait initialement. Il n'empêche, et c'est le deuxième point, que la pandémie va certainement déclencher des changements à long terme ou renforcer des tendances existantes auxquelles une compagnie d'assurance devrait également s'intéresser.

Globalement, la plupart des personnes décédées étaient plutôt âgées et les victimes plus jeunes souffraient parfois de comorbidités qui les excluaient du monde du travail. Des concentrations plus faibles de décès ont pu être observées chez les travailleurs âgés qui ne pouvaient pas pratiquer l'éloignement social en raison de leur profession (par exemple dans les transports publics). Mais en tous les cas, aucun marché n'a encore connu de scénario catastrophe.

Population totale en Suisse		Assurés LPP	Assurés Zurich
Groupe d'âge 0–19	1 715 000		
Groupe d'âge 20–64	5 283 000	Actifs	4 246 000
		Invalides	117 000
Groupe d'âge 65+	1 606 000	Rentes de vieillesse, de veuves et de veufs	963 000
			16 000

Sources: Population totale: OFS, 2019; Assurés LPP: OFS: Statistique des caisses de pensions 2018, Zurich.

Erwartete Todesfälle bis Ende Juli		Assurés LPP	Assurés Zurich
Groupe d'âge 0–64	4908	Actifs	p.d.
		Invalides	p.d.
Groupe d'âge 65+	34 304	Rentes de vieillesse, de veuves et de veufs	p.d.
			345

Sources: Population totale: OFS, 2019; Assurés LPP: OFS: Statistique des caisses de pensions 2018, Zurich.

Décès signalés jusqu'au début du mois d'août avec un diagnostic de Covid-19		Assurés LPP	Assurés Zurich
Groupe d'âge 0–64	81*	Actifs	p.d.
		Invalides	p.d.
Groupe d'âge 65+	1631	Rentes de vieillesse, de veuves et de veufs	p.d.
			4

Sources: Population totale: OFS, 2019; Assurés LPP: OFS: Statistique des caisses de pensions 2018, Zurich.

* Décédés du groupe d'âge 60–64 des cohortes 60–69 – estimés par les auteurs par ajustement exp.

Les résultats des Etats-Unis montrent à titre représentatif que les effets d'une incapacité de travail de courte durée («short term disability») sont considérés comme globalement gérables. Depuis mars, le coronavirus a causé 15% de tous les cas de prestations à court terme (principalement des employés qui doivent être mis en quarantaine et ne peuvent travailler à domicile). Toutefois, le nombre total de demandes d'indemnisation est en baisse, car les interventions chirurgicales non urgentes et les accidents ont diminué.

A l'horizon

Le Covid-19 va aussi accélérer les tendances existantes et créer de nouvelles réalités auxquelles les assureurs devront faire face. Nous voudrions conclure en esquissant brièvement deux d'entre elles.

Devoir de soin et de diligence

Le devoir de soin et de diligence peut être compris comme une obligation morale ou légale des employeurs et des gouvernements d'assurer la sécurité sociale des personnes. Depuis 2015, la Zurich et l'Université d'Oxford publient une série d'études qui mettent à jour les lacunes dans ce domaine, notamment en ce qui concerne la perte de revenus due à des événements imprévus tels que le décès ou l'invalidité.

Sur certains marchés, Covid-19 a sensibilisé davantage à la question. Dans le

pays d'origine de l'un des auteurs, les Etats-Unis, le revenu garanti, une idée de gauche qui avait été très rapidement enterrée au début des primaires des démocrates, a ressurgi au plus fort de l'épidémie et presque recueilli un consensus politique. Sur certains marchés, les gouvernements, les employeurs et les assureurs devront réagir à cette tendance. En comparaison globale, la Suisse mérite de très bonnes notes dans ce domaine à bien des égards. Le Covid-19 pourrait créer une certaine pression pour d'autres pays à se rapprocher du modèle suisse en la matière.

Gestion des effectifs

Le deuxième sujet concerne la gestion des effectifs. Covid-19 a forcé le monde entier à expérimenter avec le «télétravail», forçant les entreprises à accélérer la numérisation de l'interaction avec les collaborateurs et les clients. De nombreuses entreprises ont relevé le défi avec succès et analysent maintenant les implications à long terme.

A quoi ressemble l'avenir du bureau traditionnel? Dans quelle mesure les processus adaptés sous l'emprise du coronavirus parviendront-ils à s'établir sur le long terme? Les réponses déclencheront des processus de changement auxquels n'échapperont ni les clients, ni leurs assureurs. **I**

Matthew McLaughlin, Radim Portmann